



Commune de BRISCOUS

ELEAK



SAMEDI 19 de 14 à 18H et DIMANCHE 20 de 10 à 13H

La calèche du Père Noël
OLENTZERO et SON ÂNE

Jeux et animations gratuits

MARCHÉ de Noël

Proposé et offert par les commerçants et la commune



L'ÉDITO DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Ce nouveau numéro d'ELEAK est riche en informations pratiques : la nouvelle collecte des ordures ménagères, les chemins de randonnées, les possibilités d'aménagements en zone N, la cartographie et la numérotation de nos maisons, la mise aux normes handicapés Ad'Ap, les travaux de voirie 2015... Chacun de ces sujets fait l'objet d'un article détaillé et est évoqués dans le mot du Maire. Le Forum des associations a connu son succès habituel, les enfants des écoles ont pu assister à un spectacle en euskara, le partage de lecture s'installe à la bibliothèque, le projet intergénérationnel démarre et, pour la fin de l'année, le Père Noël et Olentzero participeront aux traditionnelles animations et au marché de Noël. Quant au Gau Beila, il s'installera à Bil Toki. Les élus et les agents communaux ont fêté un départ en retraite et les nouveaux habitants ont été reçus par le Conseil Municipal. Dès la rentrée scolaire, les élèves de l'école des Salines ont découvert leurs tableaux numériques. Toutes ces informations apportent la preuve du dynamisme de notre village. Elles sont complétées par les nouveautés que vous proposent les commerçants et l'annonce d'une nouvelle entreprise.

Une nouvelle rubrique apparaît : « Le grenier à histoires », elle permettra aux plus anciens de revivre des scènes de vie du passé et aux plus jeunes de découvrir la vie de Briscous au siècle dernier.

Continuez à visiter notre site Internet www.brisous.fr ou www.beskoitze.fr pour avoir d'autres informations, vous pouvez nous donner vos avis et commentaires dans la rubrique « contact ».

Bonne lecture et très belles et très heureuses fêtes de fin d'année.

N°45

Septembre -
Octobre
2015

Nous contacter :

mairie@briscous.fr

www.brisous.fr

www.beskoitze.fr

Vie municipale

2 - 6

Zoom

7

Vie associative

8 - 9

**Vie locale et
des commerces**

10- 13

Infos

14 - 16

Fabienne AYENSA

Maire de Briscous



Chère et cher Beskoiztar,

L'automne s'est invité chez nous et avec lui le froid et la pluie mais que cela ne nous encourage pas à nous enfermer chez nous... Au contraire, continuons à profiter des animations proposées dans notre village.

Fin septembre, le comité des fêtes des Salines nous a, une nouvelle fois, offert un week-end placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Je remercie les jeunes du comité pour cette organisation et réaffirme le soutien de la Municipalité aux deux comités des fêtes qui, chacun à leur tour, animent avec entrain et dévouement notre village.

Nous formulons également un souhait pour notre belle commune : que Briscous ne devienne jamais un village d'ortoir ! À chacun d'entre nous d'œuvrer pour que ce vœu reste une réalité. Participons donc aux nombreuses manifestations proposées par nos associations et rejoignons-les, comme membres actifs, car elles constituent le cœur même de notre village. L'engagement associatif encourage le vivre ensemble et la démocratie car il privilégie les actions collectives et la solidarité, en lieu et place de l'intérêt particulier de chacun.

N'hésitons pas également à utiliser nos commerces, nos artisans, et les différents services de santé. Nous avons la chance d'avoir de nombreuses offres de service de

proximité, alors contribuons à leur maintien et à leur développement.

Il y a également des moments propices au souvenir et le 11 Novembre en est un... Je vous encourage donc à venir nous rejoindre pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions être libres.

Les enfants ont repris le chemin de l'école, en septembre et ont pu découvrir les travaux d'amélioration performants réalisés par nos agents techniques.

Vous le constatez régulièrement dans l'actualité, les réformes de l'Éducation Nationale ne favorisent pas les augmentations de postes d'enseignants, ce qui nous amène à travailler au quotidien pour préserver le nombre de classes, afin de maintenir la qualité de l'enseignement dispensé.

Cette année, l'école publique Ikas Bide a bénéficié de l'ouverture d'un 1/2 poste de français et un 1/2 poste de basque.

La nouvelle organisation des temps périscolaires a été mise en place, intégrant les demandes des parents d'élèves, des enseignants et de la direction de l'Éducation Nationale.

Pour la commune c'est un coût supplémentaire car nous avons dû renforcer le personnel accueillant les enfants. Mais c'est un choix nécessaire pour proposer des activités variées en lien avec l'intérêt de nos enfants.

Nous disposons d'infrastructures de qualité, variées en choix d'école, et des personnels qualifiés depuis la petite enfance jusqu'à l'entrée en collège.

J'attire donc l'attention de tous les nouveaux habitants de notre commune afin qu'ils inscrivent leurs enfants dans nos écoles dès leur aménagement dans notre village.

Dans ces temps incertains, je voulais également vous rassurer une nouvelle fois sur les finances de notre commune. Elles sont saines et équilibrées et nous permettent de mener nos projets à bien sans pour autant augmenter les taux d'imposition, comme vous avez pu le constater sur les avis d'imposition que vous avez reçus.

Nous poursuivons notre feuille de route et continuons à travailler les projets pour lesquels vous nous avez élus : salle culturelle Bixintxo, voie verte reliant le Bourg aux Salines, numérotation des habitations, amélioration de la voirie...

Le programme de réfection des voiries et les travaux divers d'aménagement ont commencé. Cependant les chemins rénovés ne doivent pas encourager à rouler plus vite, je vous recommande la plus grande prudence ! Soyons respectueux les uns des autres.

Les travaux de curage de fossés sont également réalisés en ce moment pour collecter les ruissellements d'eau.

Le nouveau système d'individualisation des ordures ménagères se met progressivement en place. Il devient urgent que chacun prenne conscience de l'importance de trier et valoriser ses déchets. Nous avons fait ce choix pour, d'une part, éviter les dépôts anarchiques dans les bacs collectifs mais également par volonté de souscrire à des actions en faveur du développement durable, en diminuant les déchets à enfouir. Enfin, si chacun trie mieux nous pourrions collectivement faire baisser la taxe payée par la commune au Syndicat Garbiki.

Suite au vote de la loi NOTRe, (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), le préfet a proposé pour le Pays Basque une collectivité unique dans le cadre de la procédure de révision de la carte intercommunale. Les conseillers municipaux seront invités à donner un premier avis sur ce périmètre en novembre et voteront définitivement au printemps prochain. Pour la première fois de son histoire, le Pays

Basque pourrait disposer d'un statut juridique, d'une fiscalité et de représentants. Face à une région qui s'est élargie à 6 millions d'habitants, la collectivité unique, si elle était créée, serait la deuxième intercommunalité de la région, derrière la métropole bordelaise, ce qui pourrait faire d'elle un partenaire majeur pour la mise en œuvre des politiques publiques (économie, transport, logement, équipements et services à la population...)

La loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR) a écarté les règles relatives à la taille minimale des terrains pour construire et celles des coefficients d'occupation des sols (COS). Afin de mieux maîtriser la densité des habitations en zone constructible, le conseil municipal a voté à l'unanimité la modification du PLU en déterminant des règles de hauteur et d'emprise au sol des bâtiments. La procédure de modification ne permet pas de rendre constructibles des terrains qui ne le

sont pas, seule la révision du PLU peut envisager ces changements. Cette révision devra être finalisée avant le 1^{er} janvier 2017 pour intégrer les nouvelles dispositions de la loi Grenelle relatives notamment à une gestion économe de l'espace. Parallèlement, nous travaillons avec la Communauté des communes du Pays d'Hasparren à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) afin d'harmoniser sur un même territoire nos règles d'urbanisme.

Je vous invite maintenant à découvrir ce bulletin municipal. Rubrique après rubrique, voyez comment des bénévoles associatifs, des conseillers municipaux et tous ceux de bonne volonté s'engagent pour faire vivre notre village.

Bien cordialement et chaleureusement.

Élections régionales

Les dates des élections régionales sont fixées au dimanche 6 décembre 2015 (date du 1^{er} tour) et au dimanche 13 décembre 2015 (date du second tour).

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Pour voter aux élections régionales, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune (inscriptions jusqu'au 30 septembre dernier). **Lors des scrutins, il faudra vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité** (pour les plus courantes : carte d'identité, passeport, carte Vitale avec photo d'identité, permis de conduire, permis de chasser avec photo d'identité... liste complète à découvrir sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361>)

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour des scrutins, vous pourrez toujours voter par procuration. **Pour cela, il faudra vous rapprocher d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie pour remplir cette formalité.**



Les services de La Mairie

L'agenda d'accessibilité programmée

L'ordonnance du 25 septembre 2014 prévoit les dispositions pour l'Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Désormais, les établissements recevant du public (ERP) ont la possibilité, pour se mettre en conformité avec obligation d'accessibilité, de s'engager, par la signature d'un agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap).



La commune s'est engagée dans cette démarche avec l'accompagnement de l'APGL des Pyrénées Atlantiques (Agence Publique de Gestion Locale), syndicat mixte créé par et pour les collectivités, afin de leur

apporter son expertise, en temps partagé, pour leur permettre d'exercer la plénitude de leurs compétences.

L'architecte, mandaté par l'APGL, a déjà débuté ses travaux d'analyses avec la commune et rendra prochainement ses conclusions qui nous permettront, après établissement d'un planning de travaux, d'effectuer les mises en conformité souhaitées sur tous les bâtiments communaux concernés. Certains, récents, sont déjà conformes, plusieurs ont déjà subi les transformations nécessaires et d'autres auront besoin de quelques adaptations. La commune dispose d'un délai de 6 ans pour réaliser ces travaux. Près de 20 bâtiments communaux ou espaces publics sont concernés. Vous pourrez constater, dès la fin de cette année, le démarrage de ces travaux nécessaires à la vie des personnes en situation de handicap. Nous évoquerons, dans les prochains ELEAK, leur avancée.

SC

Voirie : travaux 2015

Notre campagne 2015 de travaux de voirie se poursuit, vous trouverez, ci-dessous, un tableau récapitulatif des travaux effectués par la Colas Sud-Ouest. Ces chantiers apportent parfois quelques désagréments, comme une route temporairement fermée à la circulation ou la mise en place d'une circulation alternée. Afin de faciliter vos déplacements, nous vous rappelons que vous pouvez, en consultant le site Internet communal www.brisous.fr ou www.beskoitze.fr sur le bandeau déroulant « Actualité du moment », être tenu au courant des différents travaux nécessitant la fermeture de la route ou du chemin.



ETAT DES TRAVAUX	Semaine 42	Semaine 43	Semaine 44
Octobre 2015	Du lundi 12 au vendredi 16 octobre	Du lundi 19 au vendredi 23 octobre	Du lundi 26 au vendredi 30 octobre
Groupe scolaire Salines		Mise en place d'une grille d'évacuation d'eau	
Chemin Ithurbidia		Travaux de préparation et d'enrobage	Travaux de réparation
Chemin Leizeraga		Travaux de réparation	
Larrebura	Travaux de préparation	Travaux d'enrobage	
Voie résidence Bouygues	Travaux de préparation	Travaux d'enrobage	
Place PMR	Travaux de réparation		
Passage bateau Bourg	Travaux de réparation		
OihanekoAuzoa	Travaux de préparation	Travaux d'enrobage	
Plaza Ondo		Travaux de réparation	
Chemin de Papoueta	Travaux de réparation		Travaux de réparation
Chemin Iruretea	Travaux de réparation		
Chemin Gaineko Etchea		Travaux de réparation	

Le curage des fossés, effectué par l'entreprise BLS de Bardos, a débuté mercredi 21 octobre chemin des Crêtes et se poursuivra courant novembre par le chemin Ibarbidia et par la 2^{ème} partie du chemin Ithuraldia.

MD

NUMÉRIE

Cartographie et
numérotation

La municipalité travaille actuellement à la cartographie de notre village. Aujourd'hui certaines voies sont mal répertoriées et le nombre d'habitations non ou mal numérotées reste important. Cette situation est problématique, elle est susceptible de freiner l'efficacité des services de secours.

Prochainement les routes et chemins seront précisément et clairement indiqués en bilingue, les bâtiments publics identifiés et chaque maison comportera son numéro.

Pour ce dernier point, le comité consultatif voirie (comité composé d'élus municipaux et de personnes expertes habitant la commune) a choisi d'utiliser la numérotation métrique. Le numéro de chaque habitation correspondra au nombre de mètres entre le début du chemin et ladite habitation. Le comité a validé l'entreprise AG-Carto qui est actuellement en train de prendre des relevés précis. Vous pourrez donc rencontrer, près de chez vous, des

personnes qui effectuent des relevés ou des photos.

La loi prévoit que le numérotage est obligatoire dans les communes de plus de 2 000 habitants. Il sera réalisé pour la première fois à la charge de la commune et son entretien sera ensuite à la charge du propriétaire de l'habitation.

Lorsqu'il décide le numérotage des maisons de la commune, le maire met en œuvre ses pouvoirs de police. Un refus du propriétaire exposerait ce dernier à des sanctions financières.

Mais au-delà des obligations légales, la commune a intérêt à se doter de ce système car, en premier lieu, il facilite l'intervention des services d'urgences (pompiers, secours médicaux, sécurité...). Il favorise également l'acheminement du courrier. Il permet aussi des livraisons plus rapides et des relations facilitées avec les opérateurs des services (eau, électricité, téléphone...). Il donne une connaissance affinée de la commune et de ses administrés et facilite le contact de proximité. Par exemple, les opérations de recensement de la population sont simplifiées, donc moins coûteuses et la gestion des listes

électorales est optimisée.

Cette base de données ainsi créée sera diffusée à tous les partenaires institutionnels (services de secours, poste, direction générale des finances publiques...) et sera transmise aux opérateurs IGN et GPS.

Il sera possible, pour ceux qui le souhaitent, d'intégrer dans la base de données le nom de la maison par simple déclaration.

Ce projet sera réalisé au plus tard dans 9 mois. Une réunion publique d'information et de consultation sera organisée, avant délibération en conseil municipal.

Bien entendu, au fur et à mesure de l'avancée de ce dossier, nous vous en informerons.



Réception des nouveaux habitants

Cette cérémonie permet de faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, elle a pour but de compléter les informations recueillies sur le site de la commune de façon conviviale et explicite.

Plus de trente personnes étaient présentes à cette réception qui a permis aux : maire, élus, vice-présidente de Garbiki, personnel de mairie, responsable des services techniques, directeur du ALSH, de se présenter tout en

commentant le diaporama concernant le village. Ainsi, celui-ci, avec toutes ses spécificités, n'a plus de secret pour les nouveaux Beskoiztar !

A la fin de la projection, ces derniers se sont à leur tour présentés, et ont eu les réponses à leurs interrogations. Les discussions ont ensuite continué autour d'un apéritif de bienvenue.





C'est en 1992 que Maité Delaverny a commencé à travailler sur Briscous. Pas de CCAS à cette époque mais « l'association cantine » a embauché la toute première « animatrice », monitrice-éducatrice de formation pour la garderie du Bourg, comme on disait alors. L'association péri-scolaire a elle, été créée en 1994 et Maité a continué à travailler à la garderie du Bourg et à la cantine des Salines.

Elle a ainsi connu toutes les évolutions des services jusqu'à leur reprise par le CCAS et leur développement avec, dernièrement, les Temps d'Activités Périscolaires.

Madame Le Maire a souligné le professionnalisme de Maité, sa compétence dans l'écoute des besoins des enfants, sa capacité à se positionner auprès d'eux en tant qu'adulte de référence, prenant en compte la spécificité de chaque enfant pour mobiliser ses capacités et ses centres d'intérêt, sans oublier de favoriser l'apprentissage des règles de vie collective. Gageons que, durant ces années de travail, Maité ait pu transmettre à ses jeunes collègues ses valeurs professionnelles toujours indispensables pour la sécurisation des enfants.

Son départ en retraite a été fêté le 2 octobre dernier, dans la salle du conseil en mairie en présence de sa famille, des équipes du CCAS et de celles de la mairie. Connaissant son goût pour les plaisirs de la nature : randonnées, champignons... mais aussi le camping et les bons repas, nous lui souhaitons une savoureuse retraite.

AL

Des solutions interactives à l'école des Salines

Les enseignants de l'école des Salines étaient très motivés par l'acquisition de tableaux numériques afin d'équiper les 5 classes de l'école allant du CE1 au CM2. Après plusieurs études, conseils et démonstration de matériel se trouvant dans un village voisin, ils ont présenté leur projet à deux adjoints de la municipalité, afin d'en demander le financement par la commune. Ce projet a été exposé aux conseillers municipaux qui ont approuvé cette demande à l'unanimité lors d'une réunion de Conseil Municipal.

Le choix des enseignants s'est porté sur des packs « solutions interactives » ; ainsi chaque salle a été équipée : d'un tableau blanc spécial vidéo-projection, d'un vidéoprojecteur interactif avec deux stylets, d'enceintes, d'un kit déport prise, de cordons et d'un logiciel, pour un coût total de 7 200 €. Tout le matériel, reçu avant les grandes vacances scolaires, a pu être installé pour la rentrée de septembre 2015 par les services techniques de la commune qui ont fait un travail remarquable. Ces aménagements réalisés en interne ont permis d'économiser les frais d'installation qui se montaient à 480 € par salle !

Lors d'une visite de l'école par des élus et journalistes, madame Larre, directrice de l'école des Salines, n'a pas manqué de remercier la municipalité pour l'achat et l'installation de ces nouveaux équipements.



Dans le prochain Eleak, vous trouverez un article écrit par les enfants. A suite...

Chemins de randonnée à Briscous

Pour zoomer sur cette affaire, réglez-vous sur 1/25 000^{ème} : la carte de randonnée de l'IGN (rien à voir avec l'hygiène, mais n'oubliez pas quand même l'équation : « 1 jour de sentier = 10 jours de santé »), la carte donc, portant numéro 1344 OT, couvre avantageusement les trois circuits répertoriés sur la commune. Elle est en vente dans tous les bons tabacs-presse. Au Bourg, notre ami Claude la tient à votre disposition.

Un premier itinéraire (circuit n° 17) que l'on pourrait joliment nommer circuit des confluences, vous conduira le long de l'Arnavy, en un aimable tour rythmé par la marée qui remonte loin dans les terres beskoitzardes. Poussez jusqu'à l'Adour si vous disposez de la journée et d'un solide casse-croûte. En partant du croisement du chemin des Crêtes et du chemin de Larria, on pourra moduler son effort entre 5 et 13 km aller-retour.

Le circuit n°18, quant à lui, vous mènera au quartier du Bois, secret et profond, sauvage et fort bossu, inattendu parfois, frais et ombragé toujours. Le mieux est de le parcourir au cœur de la touffeur d'une journée d'été. Ici plus qu'ailleurs, les palombières, défiant les hautes ramures, inviteront le promeneur à la prudence et à laisser

priorité à la courte saison de la chasse à la palombe, du 1^{er} octobre au 15 novembre. La nature, c'est comme la route : ça se partage.

Le circuit n° 19 enfin, vous fera tutoyer le plus haut sommet de Briscous, 111 m à Bellevue, le bien nommé, avant de céder au charme des landes d'Ibarnegaraya. Ce sera l'occasion d'« arboriser » dans toutes les langues : haritz ou aitz, le chêne ; lizar, le frêne ; gaztainondo, le châtaignier ; ametz, le chêne tauzin, prononcer « taouzin » en gascon, tous ces noms qui entrent si abondamment dans tant de patronymes et de toponymes.

Et surtout, oubliez vos GPS et autres smartphones à la maison. Un mien ami, marcheur de presque quatre-vingts printemps, me confiait l'autre jour, à ce propos : « Je me mettrai à l'informatique quand je serai vieux ». En attendant... il marche ! Faites comme lui : servez-vous de vos yeux et de votre carte papier ; elle fourmille de détails intéressants et fait rêver aux lendemains qui marchent, encore et toujours.

Vos jambes aussi fourmillent ? Alors là... n'hésitez plus : c'est un signe qui ne trompe pas.

Bonnes randonnées !

JL



C'est bien en automne aussi



... Et l'hiver, c'est encore plus cool !



Pour en savoir plus : secrétariat de mairie et sur le site www.brisous.fr ou www.beskoitze.fr, rubrique Découvrir Briscous, onglet Balades et promenades.



Soleil radieux, forte participation du public, présence importante de nos associations... Tout était réuni le 6 septembre dernier pour faire de cette manifestation traditionnelle une réussite.

La plus grande partie s'est déroulée à l'intérieur de LOKARRI avec des démonstrations de danse de toute nature (de salon, basque traditionnelle, modern-jazz, hip hop, zumba...) et composition musicale jouée à la flûte traversière. À l'extérieur, se déroulait un parcours d'équilibre un couloir d'archerie et combats, une initiation à l'escrime et diverses activités de combat ou de sports collectifs. Tout au long de la matinée, le public a pu découvrir ses activités préférées, se renseigner et s'inscrire ou se réinscrire à l'association de son choix.

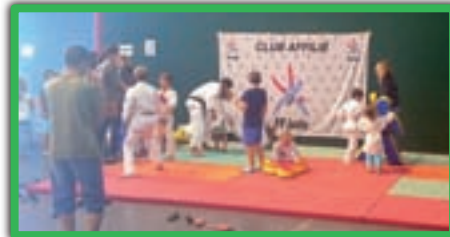
L'APE de l'École Publique assurait, cette année, la restauration et la buvette en continue.

Cette manifestation marque le début de la saison associative et permet les rencontres entre les bénévoles, qu'il faut ici remercier, et les adhérents.

Retrouvez les photos de cette journée sur notre site www.brisous.fr ou www.beskoitze.fr « Galerie photos ».



ME



Café théâtre... Gau beila... Kafe antzoki... Samedi 19 décembre au Bil Toki...



Eguberri ! Noël ! Un cadeau pour tous les Beskoiztar le samedi 19 décembre. Comme chaque année, l'association Leizarraga vous propose de commencer cette période festive par un Café-Théâtre au Biltoki à 21h. Le programme de cette année aura un air de pub irlandais avec la venue du groupe Lauzeta : Duo Catalan, composé de Joan et Nuria, multi-instrumentistes : bouzouki, guitare, violon, flûte...

Autre groupe, autre voix exceptionnelle : celle De Gaëlle Laroudé accompagnée par Henri Miremont, son complice à la guitare. (N'hésitez pas à aller sur le site d'EKE pour écouter sa voix).

Leizarraga Ttipi Band : cette année, le groupe a franchi le cap des 60 voix, avec un répertoire de chants populaires. Cette joyeuse bande, issue de tous les quartiers du village, sera ravie de vous entendre fredonner les chansons qu'elle vous interprètera.

Bien évidemment en cette période de partage, cidre, matahami, crêpes seront au rendez-vous... Billets d'entrée sur place.



Association Argiartea

Lors du forum du 6 septembre 2015, l'association ARGIA RTEA a présenté des créations réalisées pendant les ateliers de peinture qui ont lieu un vendredi sur deux à la salle des associations XIRRITA.

Le succès d'estime était au rendez-vous. La curiosité et les échanges ont eu pour effet de susciter de nouvelles adhésions.

ARGIA RTEA sera bien évidemment présente à la sympathique manifestation du marché de Noël prochain.



ARGIA RTEA

Bixintxo - Atelier photos / images



Dans ELEAK de mars / avril, il vous était proposé un atelier photo, une fois par mois, gratuit, ouvert à tous, avec une simple adhésion annuelle à l'association culturelle Bixintxo, qui en est organisatrice. L'atelier est créé et vient de connaître sa première réunion avec les nouveaux adhérents et les 2 animateurs. D'autres suivront tous les 2 mois. Ne tardez pas à vous faire connaître et à apporter vos idées, partager vos expériences.

Laurent Banquet est photographe professionnel, Alexandre Tzidikman, passionné de photo, il est à votre disposition pour renseignements ou inscriptions au 06 46 36 14 01.

BIXINTXO



Beskoitzar adixkide... Iragan diren urteetan bezala, Leizarraga elkarteak Gau Beila xoragarri batetarat gomitatzen zaitu. Zure parte hartzea jaz baino garantzitsuagoa iduritzen zaigu, euskal kulturak badu sekulan baino gehiago zure beharra. Aintzinetik milesker eta Gau Beilarat etor gurekin, agerraldi eder baten partekatzeko, hala nola : katalan Lauzeta Bikotea, Gaëlle Laroudé eta Henri Miremont, Beskoitzeko Leizarraga Ttipi Band.

LEIZARRAGA ELKARTEA

Super loto de l'APEL

L'Association des Parents d'élèves de l'École Libre Saint Vincent vous propose son « super loto » le samedi 7 novembre 2015 à 19h30. Vous êtes attendus nombreux pour tenter votre chance et gagner un ou plusieurs des lots proposés.

APEL



C'est désormais une tradition depuis quelques années, le centre Bourg du village va s'animer les samedi 19 et dimanche 20 décembre, à l'approche des fêtes de Noël, pour vivre des moments empreints de magie autour du Village du Père Noël avec des animations différentes et variées.

En décembre, c'est tout le village qui se pare des couleurs et des parfums de Noël !

Vitrines éclairées, centres Bourg et Salines illuminés, tout est là pour faire de Briscous, le village idéal pour célébrer les fêtes de fin d'année.

Comme chaque année, l'homme à la barbe blanche et le charbonnier seront présents à Briscous.

A cette occasion, la commune et ses commerçants vont préparer, à votre intention, un centre bourg au parfum de sapins décorés, de vin à la cannelle, de chocolat chaud.

Le marché de Noël qui, chaque année prend de plus en plus d'ampleur, prévu à l'origine pour les producteurs de notre village, s'élargit progressivement à des associations et des fabricants

extérieurs. Dans une ambiance conviviale, tout vous invitera au plaisir de déambuler dans un marché de Noël attractif et même sportif.

Les nombreuses animations sauront donc vous ravir avec, au long de ces deux demi-journées, la calèche du Père Noël, la course de trottinettes, la chasse au trésor, des promenades à cheval, des baptêmes à moto, du maquillage, des friandises, du chocolat et vin chaud offerts. La sortie de la messe du dimanche sera animée par nos associations.

Au cours de la semaine précédente, les commerçants vous proposeront leurs promotions de fin d'année, les enfants pourront participer le samedi 5 décembre à la décoration de l'arbre de Noël du village. Les enfants seront informés par leurs écoles du détail du programme.

Venez en famille, avec vos enfants, vous plonger dans l'ambiance féérique de Noël...

FD



Un spectacle pour enfants à Briscous

La compagnie LAGUNARTE et la compagnie ELIRALE se sont associées pour présenter aux enfants des écoles de la communauté de commune Hazparneko Lurraldea, un spectacle : « le danseur et le tambour : MUTXIKOAK ».

Le 28 septembre dernier, en début de matinée, c'est à Briscous, devant le grand fronton, que les enfants d'une classe de l'école Saint Vincent et les enfants d'une classe de La Bastide-Clairence se sont retrouvés pour découvrir les facéties de deux personnages. Un danseur et un musicien sur un tandem nommé Maritxu : si chacun sait comment faire de la bicyclette encore faut-il s'entendre, s'accorder pour faire du tandem ensemble.

Et c'est bien là la problématique que suggère le spectacle : si chacun sait faire tout un tas de choses encore faut-il, pour les faire ensemble et avancer, s'écouter, se parler, se mettre d'accord.

Ainsi, à partir d'un langage musical et d'un langage corporel, s'est élaboré un langage commun et une pratique collective où chacun - enfants, enseignants, acteurs - ont pu danser les mutxikoak pour le plus grand plaisir de tous (même de ceux qui ne maîtrisaient pas les pas).

Souhaitons que d'autres spectacles viennent divertir, étonner et faire réfléchir petits et grands dans un lieu dédié, à Briscous.

AL



Voici une recette infallible pour passer une agréable fin de journée :

- rassembler autour d'une table, dans un local lumineux, récemment rénové, une bonne dizaine de lecteurs (ce jour-là, essentiellement des lectrices),
- placer au centre de la table : bouilloire, sachets de thé, tasses, cakes et autres gourmandises, (la liste peut s'agrandir au gré des contributions),
- inviter trois insatiables lectrices à présenter chacune un livre et donc son auteur qu'elles ont particulièrement aimé – mais il n'est pas interdit de dire pourquoi on n'apprécie pas une lecture, un style, un auteur !

- sans aucune difficulté, vous obtenez des récits passionnants où chacun(e) a pu faire partager le plaisir de la découverte d'un style, d'une histoire pour le plus grand bonheur de l'auditoire. Ce 14 octobre, nous avons découvert un point commun pour les trois romans suivants :

- La perle du sud - de Linda HOLEMAN
- Le confident - d' Hélène GREMILLON
- La source - d' Anne-Marie GARAT, chacune de ces auteures traitant le sujet de la filiation mais aussi pour A.M GARAT, de la mémoire et du souvenir.
- Dans les forêts de Sibérie - de Sylvain TESSON, auteur connu pour être un vrai casse-cou,
- Voir des baleines – BD de Jabier de ISUSI qui au travers de l'histoire de trois hommes, trois destins, est une réflexion sur le sens de l'engagement.

Cet agréable moment a eu lieu à la bibliothèque qui reprend une pratique interrompue depuis quelques temps mais à laquelle vous êtes dorénavant conviés en toute liberté pour écouter, savourer et peut-être à votre tour, nous faire partager vos coups de cœur de lecteur.

N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque pour vous renseigner auprès de Magali.

Le prochain partage de lecture aura lieu le mercredi 25 novembre à 17h30, trois lectrices nous préparent de jolies découvertes.

AL



Une fonction importante pour notre territoire et notre commune

Depuis plusieurs années, les élus de la commission culture d'Hazparneko Lurraldea, conscients de la profusion et de la diversité des associations culturelles, souhaitent l'embauche d'un(e) technicien(ne) de la culture pour les aider à mettre en valeur ce potentiel. C'est chose faite, non sans quelques vives discussions, depuis le 1^{er} septembre dernier. Alice Fiona TUCKER, agent de développement culturel, assure à raison de 21 heures hebdomadaires, une mission de coordination et d'ingénierie en matière culturelle.

La voici donc, sillonnant l'intercommunalité à la rencontre des 77 associations culturelles existantes. Avec les présidents de nos associations beskoitzardes, c'est le 30 septembre que nous l'avons reçue en mairie pour lui présenter, tant nos spécificités que les projets, sans oublier nos handicaps : absence de local dédié, communication insuffisante, difficile coordination des programmations... Il lui revient de nous aider (nous, mais aussi les dix autres communes) à mettre en réseau les différents acteurs, à élaborer un agenda pour les nombreuses manifestations, à rechercher des financements, à faire connaître ce qui existe sur le territoire.

Un programme ambitieux qui passionne Alice à qui nous souhaitons la pleine réussite de ses missions.

AL

Concours maisons et balcons fleuris

Pour la première fois cette année, le jury des maisons et balcons fleuris a souhaité ouvrir le concours à des maisons nouvelles et s'est intéressé à la mise en beauté de ces maisons, sans pour autant que le fleurissement y soit abondant. C'est une recherche, une attention particulière qui a été récompensée.

Il a aussi primé les maisons fleuries traditionnelles et tout ceci avec le soutien inflexible des pépiniéristes sponsors, au nombre de quatre cette année : Bernajuzan (Saint-André de Seignaux), Guichard (Biarritz), Horti Vert (Lahonce) et Jardiland (Bassussary).

Le palmarès des maisons fleuries traditionnelles :

1^{er} prix - Mme Errecart et Mr Capdeville, chemin Ithurbidia

2^e prix - Mme et Mr Lafourcade, chemin Ithurraldia

3^e prix - Mme et Mr Pétriat aux Salines

Le palmarès des maisons contemporaines, sans classement

- Mme Pitarch et Mr Lacam, chemin Bide Handia

- Mme et Mr Dubreuil, chemin Gainekoetchea

RA



Les rencontres intergénéreuses intergénérationnelles

Au départ, nous avions l'idée de « créer du lien » entre des enfants et des adultes de Briscous, autres que ceux existants naturellement dans les familles. Puis au cours des réunions du comité consultatif aux affaires sociales, le projet a peu à peu pris forme, porté par Christine Paluat et Sophie Bagnéris avec l'implication des animateurs du CCAS. Pour les seniors, c'est l'association GOXOKI qui a répondu avec enthousiasme à la proposition.

C'est ainsi que pendant les vacances d'automne, les jeudis 22 et 29 octobre après-midi en petits groupes, une trentaine d'enfants accompagnés de 3 animateurs et 4 seniors ont partagé quelques heures sur « Briscous autrefois ». Aucune nostalgie, juste le désir de connaître l'histoire, les lieux, les pratiques, de mieux connaître son environnement. Pour cela, les enfants en partenariat avec la bibliothèque, ont consulté d'anciennes photos et cartes postales. Ils ont réalisé des arbres généalogiques et même fabriqué un bilboquet. Ils ont préparé des jeux de société et des gâteaux pour un goûter d'automne.

De leur côté, les sémiants seniors ne sont pas restés inactifs. Ils ont préparé LEURS jeux de société : les « caniques », les osselets... pendant que d'autres ont fait le tour du centre-bourg, notant tout plein de questions sur les bâtiments, les commerces, les écoles, sur « comment c'était avant ? ».

Deux après-midi fructueuses en échanges, chaleureuses en partage et intergénéreuses car la transmission des savoirs s'est faite dans le respect de chacun. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette première expérience qui mérite d'être poursuivie, avec l'idée de consolider les liens pour bien-vivre ensemble.

AL



Le local jeunes

Voilà une bien jolie surprise ! Après avoir été désaffecté pendant presque deux ans, c'est à ce jour une vingtaine de jeunes de 11 à 14 ans qui y viennent régulièrement, parfois les vendredis soirs, parfois les samedis. Plusieurs activités les ont rassemblés : boooling, jeux laser, mais pas seulement de la consommation d'activité comme l'a prouvé cette soirée réussie lors d'un pique-nique sur la plage cet été.

Ils ont surtout envie de construire ensemble un projet et de se donner les moyens de le réaliser. Celui qui leur tient à cœur est un week-end en montagne, à la neige ! Et pour cela, il faut un budget car même s'il y a une participation du CCAS et de leurs parents, il faut régler le transport, l'hébergement, les forfaits, les repas... Ils ont donc décidé de participer activement au financement de leur projet en proposant aux Beskoitzar des gâteaux « fait-maison » qui se sont très bien vendus sur la place du Bourg le dimanche 18 octobre. Mais cela ne suffit pas... Alors, ils vous proposent d'organiser un « Vide-jouets » le dimanche 22 novembre à Lokarri.

Vous trouverez toutes les indications sur le site Internet de la commune ou sur le site :

http://vide-greniers.org/64-Pyrenees-Atlantiques/Briscous/vide-grenier-vide-jouets_750303

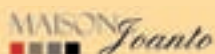


Ce vide-jouets va vous permettre de trier, de ranger et de vendre des jeux et jouets en bon état qui feront la joie d'autres enfants. Vous pourrez vous aussi trouver dans les mêmes conditions des jeux et jouets pour vos cadeaux de fin d'année. Les jeunes se chargent d'assurer sur le site de Lokarri, la restauration et des boissons.

Voilà, maintenant, notez bien sur vos agendas, calendriers, smartphones... le rendez-vous incontournable du dimanche 22 novembre entre 9h et 17h : faire un petit tour à Lokarri.

AL





- À déguster les palombes « façon Joanto » en suggestion
- Pour les fêtes de fin d'année : menu de Noël et du réveillon du 31 décembre sur réservation



Vous remercie chaleureusement pour votre présence lors de la soirée d'inauguration du Hammam.

Pour Noël, venez découvrir :

- un nouveau modelage "Oriental" qui peut accompagner tous les soins pratiqués au Hammam
- un nouveau soin visage "Time interceptor" à un prix de lancement
- et de nombreuses idées cadeaux (bijoux, coffrets, maquillage...)

Vival chez Tony

Pour les fêtes de fin d'année, Tony vous propose :

- Des ris de veau au cépes
- Des chapons et volailles festives (sur commande)
- Des huîtres de Marennes et plates de Cancale
- Des coquilles Saint-Jacques cuisinées
- Du foie gras maison

À noter que si vous possédez de vieilles bouteilles de gaz Repsol, Vival les reprend contre 3 € remboursés.

Boulangerie les 3 épis

Pensez à commander vos bûches de Noël, gâteaux des Rois et votre pain pour les fêtes.

Tabacs Journaux

Les nouveautés ? Bernard Werber, Harper Lee, Stephen King, JC Grangé, Christian Signol, Muchachas en poche et entre autres... et Astérix bien sûr !

Pour les fêtes n'hésitez pas à passer commande des beaux livres que vous souhaitez offrir.

L'coiff

Découvrez **FIBREPLEX**, le nouveau produit permettant de protéger le cheveu de la casse durant les services de coloration, décoloration et d'éclaircissement.

Campagne et Saveurs

- Propose, pour les fêtes, 2 menus à emporter au choix (entrée, plat et dessert). Commandes à passer avant le 20 décembre pour Noël et avant le 28 décembre pour le premier de l'an
- Des desserts maison sont maintenant en vente
- Pour rappel : dépôt de pain les soirs des dimanches et jours fériés

Casse TILT AUTOS

En plus de notre activité casse autos et d'enlèvement gratuit d'épaves, nous vous proposons nos services de réparation automobile, carrosserie-peinture et montage de pièces achetées par vos soins. Nos établissements sont situés à Briscous, sur le CD 257, près du départ du circuit de l'Arday.

Anne Rozes

Remise de 5% sur tous les coffrets cadeaux du 14 au 24 décembre

SC

Nouvelle entreprise à Briscous

Chaque nouvel ELEAK nous permet de vous présenter une nouvelle entreprise, c'est la preuve du dynamisme et de l'esprit d'entreprendre de notre commune.

M. CARDOSO vous propose, dans le cadre de son entreprise BC ELECTRICITE, tous travaux électriques, neuf ou rénovation.

Faire travailler nos entrepreneurs, commerçants et artisans locaux, c'est participer à notre richesse locale.

SC



Retrouvez les sur notre site internet www.briscous.fr
ou www.beskoitze.fr rubrique « Nos pages jaunes »

Du nouveau pour les constructions

Changement d'ALUR : pour les habitants situés en zone cadastrale N (dite Zone naturelle) et A (dite Zone agricole), qui se voyaient refuser le permis de construire pour la construction d'une annexe à l'habitation, comme un abri, un garage, voire même une piscine, en vertu de la loi ALUR du 24 mars 2014, revue par la loi LAAAF (Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt) du 13 octobre 2014.

La première mouture de ce texte a suscité une grande incompréhension, pour le moins, chez les propriétaires concernés. Une bonne nouvelle devrait être à même de les rassurer et de renvoyer les plus entreprenants à leur table à dessin.

En effet, la toute récente loi MACRON du 6 août 2015 a, fort à propos, assoupli les dispositions restrictives de la loi ALUR.

En zone N, sont autorisées les extensions accolées à l'habitation existante, ainsi que les constructions d'annexes d'une superficie de 40 m² réalisées en une seule fois. La totalité du bâti (construction existante, extension et annexes) ne devra pas excéder 250 m² de surface de plancher sur l'unité foncière.

En zone A, sont autorisées les extensions accolées à l'habitation existante ainsi que les annexes, sans limitation de superficie pour la totalité du bâti.

Les personnes intéressées sont invitées, avant toute nouvelle démarche, à se rapprocher des services de la mairie, pour se faire expliquer ces nouvelles dispositions et étudier avec eux la faisabilité de leur projet.

JL



Évolution en cours de la collecte des déchets ménagers !

Comme déjà énoncé dans Eleak, Briscous fait l'objet d'une modification des bacs destinés à la collecte des ordures ménagères, organisée par le syndicat mixte Garbiki, dont le responsable est Jon Etchart, et soutenue par Sophie Louit, élue déléguée par la municipalité auprès du syndicat.

En résumé, deux systèmes seront à votre disposition, en fonction du lieu de résidence :

- zones à forte densité : 13 cuves semi-enterrées accessibles par badge,
- zones rurales : bacs individuels de 120 l accessibles par clé.

Les bacs collectifs sont progressivement remplacés par les nouveaux équipements. Quant aux CSE (colonnes semi-enterrées), la mise en place est également progressive.

Pour ce faire, 10 réunions publiques ont eu lieu du 23/09 au 14/10 dernier, pour expliquer les nouvelles modalités de dépôt de déchets aux habitants et leur remettre clés ou badges, selon le cas.

De plus, face à une faible mobilisation des Beskoiztar, 4 permanences supplémentaires en mairie ont été organisées.

Pour les retardataires, nous vous invitons à contacter directement le syndicat GARBIKI d'Hasparren :

FD

05.59.29.16.47



La Direction Générale des Impôts communique :

« Les propriétaires fonciers sont informés que madame Béatrice Pucheu, agent du Cadastre, sera de passage à BRISCOUS au cours des mois de novembre et décembre afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral. Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés ».

Merci de lui réserver le meilleur accueil.



Transports en car

Depuis le 1^{er} septembre 2015, l'ensemble du parc d'autocars doit être équipé d'éthylotests anti-démarrage (EAD), et de ceinture de sécurité.

Dès le 1^{er} janvier 2010, tout autocar nouvellement immatriculé et susceptible d'être affecté à un moment ou un autre à un transport en commun d'enfants est équipé d'un éthylotest anti-démarrage.

Les véhicules légers (moins de dix places) ne sont pas concernés par l'équipement EAD.

Ci-dessous le lien de la FNTV : questions/réponses sur l'obligation d'équipement des autocars en EAD.

www.fntv.fr/communication/campagnes-de-communication/ethylotest-anti-demarrage/ead-obligation-d-equipement-de-



Le transport par autocar, qu'il soit régulier ou occasionnel, qu'il transporte des enfants ou des adultes, est un transport assis. Depuis juillet 2003, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les autocars. Depuis septembre 2015, les véhicules non équipés ne sont plus autorisés à circuler. Néanmoins, le constat des professionnels du transport est unanime : les passagers ne bouclent pas -ou peu- leur ceinture.

C'est pourquoi, pour sa 29^{ème} Campagne nationale d'Éducation à la Sécurité «TRANSPORT ATTITUDE», l'ANATEEP a retenu le thème suivant : « En car comme en voiture, je boucle ma ceinture ».

En cas de sortie de route ou de retournement du car, la ceinture de sécurité permet d'éviter l'éjection. En transport scolaire, la seule et dernière victime suite à un accident en circulation a été éjectée lors d'une sortie de route pour cause de verglas. Le jeune lycéen ne portait pas sa ceinture de sécurité.

LE JEU LUDOCAR



Afin de sensibiliser le plus grand nombre d'usagers du transport par autocar à la nécessité de boucler la ceinture de sécurité, l'ANATEEP a réalisé un jeu pour mobiles, tablettes ou pc : LUDOCAR. Ce support ludique sera diffusé par le réseau de l'ANATEEP dans le cadre des animations d'éducation à la sécurité ainsi que par la FNTV, partenaire de cette campagne, qui diffusera dans son réseau d'adhérents plus d'un million de flyers «En car comme en voiture, je boucle ma ceinture» avec le QR code permettant de télécharger le jeu.

Les sanctions en cas de non-port de la ceinture de sécurité :

Le conducteur

Le conducteur d'autocar qui n'attache pas sa ceinture de sécurité est passible d'une peine d'amende d'un montant de 135 € (contravention de 4^{ème} classe) et d'un retrait de trois points de son permis de conduire.

Le conducteur d'un autocar n'est pas responsable du fait qu'un passager ne soit pas attaché, y compris pour les enfants âgés de moins de dix-huit ans. Il n'est donc pas passible de la peine d'amende.

Le passager

Le passager d'un autocar qui n'attache pas sa ceinture de sécurité est passible d'une peine d'amende d'un montant de 135 € (contravention de 4^{ème} classe). Il n'encourt aucun retrait de points de son permis de conduire.

Quelques consignes fondamentales :

Lors de ses animations, l'ANATEEP rappelle aux élèves qu'il ne faut pas traverser devant ni derrière un car à l'arrêt mais attendre que celui-ci soit parti pour avoir toute la visibilité requise. Les parents qui attendent leurs enfants ou les conduisent au car doivent se placer du côté de l'accès au car, afin d'éviter de contraindre leur enfant à traverser de manière intempestive. Enfin, aujourd'hui, les baladeurs MP3 et téléphones mobiles permettent d'écouter de la musique tout en se déplaçant. Cependant, les jeunes doivent éviter l'usage de ces appareils lors de ces moments délicats pour leur sécurité et sur ces zones de danger. Ils doivent pouvoir entendre les véhicules qui circulent ; tous leurs sens (vision, écoute, attention,...) doivent être en éveil.

SB





Il faut se rendre à l'évidence : TLPTL (Tout lu, pas tout lu... à la mode !) est en crise et les bons d'achat jaunissent

au fond des tiroirs ; tout n'est pas lu et les frigos sont pleins !... On arrête donc là, quitte à reprendre le jeu sous une forme ou sous une autre un peu plus tard.

En attendant, nous allons explorer le passé et les anecdotes originales ou pittoresques du village avec notre nouvelle rubrique **Le grenier à histoires**. Ça pourrait commencer comme cela :

Imaginez une veillée au coin du feu où nouveaux habitants et voisins de longue date apprennent à se connaître et se retrouvent autour d'histoires, de musique ou de chansons propres à Briscous. Les uns ont toujours vécu ici, les autres

sont de retour au pays ou ont choisi Briscous pour terre d'adoption. Tous gardent et construisent le patrimoine vivant de notre village d'aujourd'hui. Si vous voulez partager avec nous, n'hésitez pas, nous sommes preneurs.

Chut ! On commence :

Au milieu du siècle dernier, la naissance avait lieu à la maison. Chaque quartier avait sa "matrone" c'était une voisine, femme bienveillante qui donnait de l'attention, du soutien à la future mère, dans cette épreuve qui ne connaissait pas l'aide médicale de notre époque. Pour prévenir la matrone, un tissu blanc était accroché à la clôture de la maison, comme un téléphone que l'on n'avait pas encore ! Puis, le futur père, à son tour, allait au plus vite alerter le médecin de famille qui honorait de sa présence active chaque mise au monde, l'accoucheur n'était pas encore né !

MD, RA, JL

NAISSANCES

Inès Léonie PEREZ-BERTRAND – le 26 août –

Chemin Gaineko Etxea

Tylian ROMEO - le 28 août 2015 – Le clos Bichta Eder -

Appartement 09

Maximo Jonathan LICHTLIN – le 9 septembre -

Chemin Haramburua

Esteban Battitte Peio DESTRIKATS - le 4 octobre –

Chemin Leizarraga

Maëlys Lola Inès SERIEYS VASLET - le 14 octobre –

Maison Hiriberria, Chemin Bide Handia

Elaia Margot ANDRES – le 17 octobre - Maison Enoa, Chemin

Ithurraldia

Théo DOSPITAL – le 22 octobre – Maison les Platanes, Quartier les

Salines



MARIAGES

Peio GABARAIN et Mirentxu GERONY -

le 12 septembre 2015 –chemin Martindegua

Alexandre Xavier Enrique PEREZ-BERTRAND et Lucie Eloïse

PARACHOU - le 10 octobre 2015 – Chemin Gaineko Etxea



AGENDA



Samedi 7 novembre	Loto de l'école Saint Vincent, à 20h30, salle Bil Toki
Dimanche 22 novembre	Vide grenier du Local Jeunes à Lokarri, 9h - 17h
Samedi 5 décembre	Décoration de l'arbre de Noël, 10h, jeux d'enfants
Dimanches 6 et 13 décembre	Elections régionales 8h - 18h
Samedi 19 et dimanche 20 décembre	Animations de Noël sur la place du Bourg
Samedi 19 décembre	Gau Beila, salle Bil Toki, 21h

DÉCÈS

Alain Jean Bernard CAILLAU – 72 ans - Maison Etche Handia, le 3 septembre

René GOETZ – 82 ans – Quartier du Bois, le 9 septembre

Marie Françoise SCOTTO DI LIGUORI – 50 ans - MA S Biarritzenia,

le 11 septembre

Simon HUGA – 59 ans – Quartier Ospitalia « Aire Ona »,

le 24 septembre

Michel Bernard BERHONDE – 68 ans– Maison Etchartia,

le 26 septembre

Jean Paul DARRIGOL – 62 ans – Chemin de Lissarague, le 28 septembre

Andrée Bernadette ETCHEVERRY – 66 ans – Maison Iguski Alde, Lot

Chandondéya, le 29 septembre 2015

Jacques MONNIER – 84 ans – 13 Lotissement les Salines, le 1^{er} octobre

Roger MENDI - 77 ans - Lotissement Landa Handia, le 25 octobre 2015

ELEAK 45

COMITÉ DE RÉDACTION

Raymonde AUTIER BOTELLA, Sophie BAGNERIS, Serge CHAULET, Florence DOYHAMBEHERE, Maryannick DOYHENARD, Annie LAGRENADE et Jean LETAN

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Fabienne AYENSA

MISE EN PAGE

Yann'Dev

IMPRESSION

Imprimerie du Labourd